

*Projet de réaménagement de la rivière Lorette
Document déposé au Bureau d'audience publique sur l'environnement*

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE LORETTE CENTRE FRÉDÉRIK BACH 27 AVRIL 2017

PRÉSENTATION PAR DENIS BRISSON ET LOUISE BABINEAU, VILLE DE QUÉBEC

ORGANISMES PARTICIPANTS :

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA CAPITALE
SOCIÉTÉ DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CAPITALE NATIONALE
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SAINT-CHARLES ET DES MARAIS DU NORD
CONSEIL DE BASSIN VERSANT DU LAC SAINT-AUGUSTIN
REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASSIN VERSANT DU QUÉBEC
CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE BEAUPORT
ECOBÂTIMENT
ACCÈS TRANSPORT VIABLE

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 23

QUESTIONS SOULEVÉES PAR LES PARTICIPANTS

- ✓ Quels sont les liens entre la rivière Lorette et la rivière Saint-Charles ?
- ✓ Quels sont les effets de la crue de la rivière Lorette sur la rivière Saint-Charles ?
- ✓ La petite faune et l'herpétofaune seront-elles coupées dans leurs déplacements par le mur anti-crue ?
- ✓ Les travaux vont-ils engendrer un surcreusement de la rivière Lorette ?
- ✓ Préoccupations soulevées par un participant relativement à l'imperméabilisation des surfaces et les conséquences en aval du bassin versant sur la zone du projet à l'étude
- ✓ La Ville a-t-elle l'intention d'arrêter le développement en amont ?
- ✓ D'où provient l'eau ? Provient-elle du milieu agricole ou du milieu urbain ?

*Projet de réaménagement de la rivière Lorette
Document déposé au Bureau d'audience publique sur l'environnement*

- ✓ Est-ce que ces instruments de mesure permettent de comprendre d'où vient l'eau sur le bassin versant (en proportion) ?
- ✓ Les images des caméras de surveillance implantées à divers endroits sur le bassin versant sont-elles disponibles ?
- ✓ Il serait intéressant de séparer le bassin versant en trois secteurs : forestier, agricole et urbain et de comprendre le pourcentage de contribution et d'où provient l'eau.
- ✓ Des mesures seront-elles mises en place pour contrôler à la source les eaux pluviales ?
- ✓ La rétention des eaux pluviales se fait pour les nouveaux développements, est-ce que la Ville a l'intention d'obliger les propriétaires à retenir les eaux pluviales chez eux ?
- ✓ Quelle est la pérennité du mur anti-crue de bois ? Pourquoi ne pas avoir mis un mur de béton partout ?
- ✓ Y-a-t-il eut d'autres épisodes d'inondation avant 2005 et quels sont-ils ?
- ✓ Où les eaux pluviales pompées des postes de pompage présentés dans le projet sont-elles déversées ?
- ✓ Les ouvrages de rétention des eaux pluviales sont-ils efficaces, Y-a-t-il un suivi effectué par la Ville de Québec pour s'assurer de leur bon fonctionnement ?
- ✓ Est-ce que des interventions en zone agricole seraient suffisantes pour empêcher de mettre un mur anti-crue ?
- ✓ Est-ce que la Ville de Québec a songé à implanter ce même genre de mur anti-crue ailleurs sur le territoire pour tenir compte des changements climatiques et éviter qu'une même situation ne se produise ?
- ✓ L'Agglomération de Québec devrait arrimer l'aménagement du territoire avec les solutions d'ingénierie.